

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 917 919		1 917 919	1 468 907		449 013	30.57
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 917 919		1 917 919	1 468 907		449 013	30.57
Production stockée							
Production immobilisée			98 457	81 181		17 276	21.28
Subventions d'exploitation			18 667	7 333		11 333	154.55
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 372	16 542		12 830	77.56
Autres produits			1 279	230		1 049	456.92
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 065 694	1 574 193		491 502	31.22
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			303	808		-505	-62.50
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			865 057	829 469		35 588	4.29
Impôts, taxes et versements assimilés			14 156	15 653		-1 497	-9.56
Salaires et traitements			709 154	496 893		212 261	42.72
Charges sociales			290 354	205 608		84 745	41.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			122 291	69 035		53 256	77.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				311 979		-311 979	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 292	1 954		-662	-33.87
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 002 607	1 931 399		71 207	3.69
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			63 088	-357 207		420 294	117.66
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

\* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	1 686 482		1 447 280		239 202	16.53
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>1 686 482</b>		<b>1 447 280</b>		<b>239 202</b>	<b>16.53</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	406 264		153 790		252 474	164.17
Différences négatives de change	11				11	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>406 275</b>		<b>153 790</b>		<b>252 484</b>	<b>164.17</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 280 207</b>		<b>1 293 489</b>		<b>-13 283</b>	<b>-1.03</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 343 294</b>		<b>936 283</b>		<b>407 012</b>	<b>43.47</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75 000		93 429		-18 429	-19.72
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 200		3 250		8 950	275.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>87 200</b>		<b>96 679</b>		<b>-9 479</b>	<b>-9.80</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	285 000		95 000		190 000	200.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 499		2 078		2 421	116.50
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	42 286		34 709		7 578	21.83
<b>Total VIII</b>	<b>331 785</b>		<b>131 787</b>		<b>199 998</b>	<b>151.76</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>-244 585</b>		<b>-35 108</b>		<b>-209 477</b>	<b>-596.66</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-21 061		-149 979		128 918	85.96
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 839 376</b>		<b>3 118 151</b>		<b>721 225</b>	<b>23.13</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 719 605</b>		<b>2 066 997</b>		<b>652 608</b>	<b>31.57</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 119 771</b>		<b>1 051 154</b>		<b>68 617</b>	<b>6.53</b>

\* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

13 339

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

258 052

101 415

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

288 102

89 223

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable



**SARL MEDIALE**

**COMPTES ANNUELS 2023**

**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**1292 Chemin des Combes  
Ilex Center  
06600 ANTIBES**

*Certifié Conforme*

*Le Gérant*

**EXCO COTE D'AZUR - NICE**

*Société D'expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Marseille, Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse  
Le Petra - BP 73 155  
2-4 rue Jules Belleudy  
06000 NICE  
04 93 53 87 87  
exconice@exco.fr*



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	648 293	206 826	441 467	284 562	156 905	55.14
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	257 833		257 833	177 892	79 941	44.94
	Avances et acomptes	17 007		17 007		17 007	
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	20 703	4 428	16 275	20 415	-4 141	-20.28
	Autres immobilisations corporelles	248 654	122 457	126 197	101 943	24 254	23.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	13 715 863		13 715 863	10 473 151	3 242 712	30.96	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	900		900	840	60	7.14	
<b>Total II</b>	14 909 252	333 711	14 575 541	11 058 802	3 516 739	31.80	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	26 621		26 621	15 000	11 621	77.48
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	809 798	6 032	803 766	646 173	157 593	24.39
	Autres créances	5 084 406	311 979	4 772 427	4 884 520	-112 093	-2.29
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	41 394		41 394	173 817	-132 423	-76.19	
Charges constatées d'avance (3)	8 861		8 861	21 208	-12 347	-58.22	
<b>Total III</b>	5 971 080	318 011	5 653 069	5 740 718	-87 649	-1.53	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	20 880 333	651 722	20 228 611	16 799 521	3 429 090	20.41	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

900

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 628 875)	628 875		628 875			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 742 250		1 742 250			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	62 888		62 888			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 224 148		3 172 994	1 051 154	33.13	
Report à nouveau							
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	1 119 771		1 051 154	68 617	6.53		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	212 107		169 820	42 286	24.90		
<b>Total I</b>	7 990 037		6 827 981	1 162 057	17.02		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	50 000		50 000			
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>	50 000		50 000				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 106 144		4 098 267	2 007 877	48.99	
	Concours bancaires courants	555		555	555	0.26	
	Emprunts et dettes financières diverses	5 262 757		5 248 879	13 878		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 673		334 129	-121 456	-36.35		
Dettes fiscales et sociales	469 423		238 391	231 032	96.91		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 730			68 730			
Autres dettes	68 290		1 874	66 416	NS		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	12 188 573		9 921 540	2 267 033	22.85	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		20 228 611		16 799 521	3 429 090	20.41	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 204 763

1 526 367

**MEDIALE**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital social de 628.875 euros  
Siège social : 1292 Chemin des Combes  
Ilex Center  
06600 ANTIBES

**400 046 629 RCS ANTIBES**

---

**EXTRAIT DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT**  
**PRISE PAR L’ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

**DEUXIEME DECISION**

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1.119.771 euros de la manière suivante :

Au compte « autres réserves »

1.119.771 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les sommes distribuées au titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022	50.000€	Néant	Néant
31.12.2021	20.000€	Néant	Néant
31.12.2020	120.000€	Néant	Néant

**Certifié conforme**  
**La Gérance**



# In Extenso

## **In Extenso Audit**

32 Boulevard de Lorraine,  
BP 10078,  
06403 Cannes Cedex  
Tél : +33 (0)4 93 06 55 77  
Fax : +33 (0)4 93 39 44 52  
www.inextenso.fr

## **MEDIALE**

Société à responsabilité limitée

1292 Chemin des Combes – ILEX CENTER  
06600 ANTIBES

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

# In Extenso

## **MEDIALE**

Société à responsabilité limitée  
1292 Chemin des Combes- ILEX CENTER  
06600 ANTIBES

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

A l'assemblée générale de la société MEDIALE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MEDIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

# In Extenso

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***Evaluation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées :***

La note « Titres immobilisées » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en oeuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

# In Extenso

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

# In Extenso

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cannes, le 27 septembre 2024

Le commissaire aux comptes

**IN EXTENSO AUDIT**

**Laurent BOUISSON**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	648 293	206 826	441 467	284 562	156 905	55.14
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	257 833		257 833	177 892	79 941	44.94
	Avances et acomptes	17 007		17 007		17 007	
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	20 703	4 428	16 275	20 415	-4 141	-20.28
	Autres immobilisations corporelles	248 654	122 457	126 197	101 943	24 254	23.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	13 715 863		13 715 863	10 473 151	3 242 712	30.96	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	900		900	840	60	7.14	
<b>Total II</b>	<b>14 909 252</b>	<b>333 711</b>	<b>14 575 541</b>	<b>11 058 802</b>	<b>3 516 739</b>	<b>31.80</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	26 621		26 621	15 000	11 621	77.48
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	809 798	6 032	803 766	646 173	157 593	24.39
	Autres créances	5 084 406	311 979	4 772 427	4 884 520	-112 093	-2.29
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	41 394		41 394	173 817	-132 423	-76.19	
Charges constatées d'avance (3)	8 861		8 861	21 208	-12 347	-58.22	
<b>Total III</b>	<b>5 971 080</b>	<b>318 011</b>	<b>5 653 069</b>	<b>5 740 718</b>	<b>-87 649</b>	<b>-1.53</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>20 880 333</b>	<b>651 722</b>	<b>20 228 611</b>	<b>16 799 521</b>	<b>3 429 090</b>	<b>20.41</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

900

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2023	<b>12</b>	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2022	<b>12</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
						<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 628 875)	628 875		628 875			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 742 250		1 742 250			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	62 888		62 888			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 224 148		3 172 994	1 051 154	33.13	
	Report à nouveau						
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>1 119 771</b>		<b>1 051 154</b>	<b>68 617</b>	<b>6.53</b>		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	212 107		169 820	42 286	24.90		
<b>Total I</b>	<b>7 990 037</b>		<b>6 827 981</b>	<b>1 162 057</b>	<b>17.02</b>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	50 000		50 000			
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>	<b>50 000</b>		<b>50 000</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 106 144		4 098 267	2 007 877	48.99	
	Concours bancaires courants	555			555		
	Emprunts et dettes financières diverses	5 262 757		5 248 879	13 878	0.26	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 673		334 129	-121 456	-36.35	
Dettes fiscales et sociales	469 423		238 391	231 032	96.91		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 730			68 730			
Autres dettes	68 290		1 874	66 416	NS		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	<b>12 188 573</b>		<b>9 921 540</b>	<b>2 267 033</b>	<b>22.85</b>	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>20 228 611</b>		<b>16 799 521</b>	<b>3 429 090</b>	<b>20.41</b>	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 204 763

1 526 367

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 917 919		1 917 919	1 468 907		449 013	30.57
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 917 919		1 917 919	1 468 907		449 013	30.57
Production stockée							
Production immobilisée			98 457	81 181		17 276	21.28
Subventions d'exploitation			18 667	7 333		11 333	154.55
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 372	16 542		12 830	77.56
Autres produits			1 279	230		1 049	456.92
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 065 694	1 574 193		491 502	31.22
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			303	808		-505	-62.50
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			865 057	829 469		35 588	4.29
Impôts, taxes et versements assimilés			14 156	15 653		-1 497	-9.56
Salaires et traitements			709 154	496 893		212 261	42.72
Charges sociales			290 354	205 608		84 745	41.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			122 291	69 035		53 256	77.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				311 979		-311 979	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 292	1 954		-662	-33.87
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 002 607	1 931 399		71 207	3.69
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			63 088	-357 207		420 294	117.66
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

\* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	1 686 482		1 447 280		239 202	16.53
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>1 686 482</b>		<b>1 447 280</b>		<b>239 202</b>	<b>16.53</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	406 264		153 790		252 474	164.17
Différences négatives de change	11				11	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>406 275</b>		<b>153 790</b>		<b>252 484</b>	<b>164.17</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 280 207</b>		<b>1 293 489</b>		<b>-13 283</b>	<b>-1.03</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 343 294</b>		<b>936 283</b>		<b>407 012</b>	<b>43.47</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75 000		93 429		-18 429	-19.72
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 200		3 250		8 950	275.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>87 200</b>		<b>96 679</b>		<b>-9 479</b>	<b>-9.80</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	285 000		95 000		190 000	200.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 499		2 078		2 421	116.50
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	42 286		34 709		7 578	21.83
<b>Total VIII</b>	<b>331 785</b>		<b>131 787</b>		<b>199 998</b>	<b>151.76</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>-244 585</b>		<b>-35 108</b>		<b>-209 477</b>	<b>-596.66</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-21 061		-149 979		128 918	85.96
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 839 376</b>		<b>3 118 151</b>		<b>721 225</b>	<b>23.13</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 719 605</b>		<b>2 066 997</b>		<b>652 608</b>	<b>31.57</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 119 771</b>		<b>1 051 154</b>		<b>68 617</b>	<b>6.53</b>

\* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

13 339

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

258 052

101 415

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

288 102

89 223

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 20 228 610.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 917 919.17 Euros et dégageant un bénéfice de 1 119 770.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours du présent exercice.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	25.0000	24 145			24 145

Un apport de titres a été réalisé en 2017 et a donné lieu à la constatation d'une prime d'apport de 1.742.250 euros.

Les frais d'acquisition de titres ont donné lieu à un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques ERP	244 021	25.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	8 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 et 4 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	330 960
Total	330 960

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 786
Emprunts et dettes financières diverses	30 051
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 572
Dettes fiscales et sociales	71 704
Total	144 112

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 861
Total	8 861

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	12
Total	18

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.000 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 106 144
Total	6 106 144

Nantissement des titres ASM, ILEX PARIS, ILEX TOULON, 2MA, ILEX MONTPELLIER, ILEX LORRAINE, ONLYFT

**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		8 402 358
Caution solidaire BPM emprunt Ilex06	191 358	
NANTISSEMENT ILEX SCEAUX	729 000	
NANTISSEMENT ILEX LORRAINE	2 000 000	
NANTISSEMENT 2MA	2 400 000	
NANTISSEMENT TOULON	200 000	
NANTISSEMENT ILEX MONTPELLIER	1 002 000	
NANTISSEMENT ONLYFT	1 880 000	
Total (1)		8 402 358
(1) Dont concernant les filiales		8 211 000
Dont engagements assortis de sûretés réelles		8 211 000

**Engagements reçus**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ABANDONS CREANCES AVEC RETOUR A MEILLEUR FORTUNE	1 238 000
Total	1 238 000

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ILEX 06	3 564 410	99.58	673 854
- SAS ILEX 13	525 361	93.00	198 554
- SARL ILEX AVIGNON	41 044	85.00	13 948
- SAS ILEX TOULON	6 117	100.00	-8 093
- SAM ILEX MONACO	-714 486	99.00	-656 249
- SAS ASM	260 606	99.99	52 240
- SAS ILEX SCEAUX	215 275	100.00	-474 806
- SAS SIMPA	1 011 050	91.94	207 086
- SAS ILEX FREJUS	378 046	92.86	56 998
- SARL ILEX CENTER PARC	10 410	100.00	3 437
- SCI ILEX CENTER	-399 878	95.00	
- SARL MECALEX	-362 873	100.00	-48 541
- SAS ILEX LORRAINE	547 920	93.00	162 712
- SAS FRANCE TECHNOLOGIE ASCENSEUR	11 412	51.00	112
- 2MA	967 467	100.00	89 503
- ILEX DAKAR	1 612	60.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SARL ILEX GAP	-234 887	34.00	-77 663
- SCI THEA	-25 725	50.00	-26 725
- ONLYFT (EX. ILEX LYON)	485 761	100.00	200 498
- SIMPA TOULOUSE	68 293	10.00	12 119
- ILEX MONTPELLIER	349 848	100.00	116 669
- ILEX BORDEAUX	124 903	30.00	46 136
- ILEX PERPIGNAN	975 335	25.00	228 779
- ILEX TOULOUSE	594 682	10.00	177 759
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

Désignation de l'entreprise : SARL MEDIALE

Néant \*

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadran

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	590 430	KE	331 918		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants	M2		KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	20 703	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	36 028	KW	KX		
		Matériel de transport *				KY	5 317	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	144 287	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL	LM		
	TOTAL III					LN	206 335	LO	LP		
	TOTAL III					LN	206 335	LO	LP	65 839	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T		
	Autres participations					8U	10 473 151	8V	8W		
	Autres titres immobilisés					IP		IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	840	IU	IV		
	TOTAL IV					LQ	10 473 991	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	11 270 756	OH	OJ	3 643 529		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1					
						2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	(785)	LW	923 133
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	20 703	MK	20 703
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	36 028	MN	36 028
		Matériel de transport				IV	2 817	MP	2 500	MQ	2 500
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	210 126	MT	210 126	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	2 817	NG	269 357	NH	269 357	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		O0		M7	
	Autres participations					I0	3 000	O1	13 715 863	OY	13 715 863
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	900	2F	900
	TOTAL IV					I3	3 000	NJ	13 716 763	NK	13 716 763
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	5 033	OK	14 909 252	OL	14 909 252	OM

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SARL MEDIALE Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	127 977	PF	78 849	PG		PH	206 826
<b>TOTAL I</b>		<b>RK</b>	<b>127 977</b>	<b>RM</b>	<b>78 849</b>	<b>RN</b>		<b>RO</b>	<b>206 826</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	288	QA	4 141	QB		QC	4 428
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	29 099	QE	3 695	QF		QG	32 793
	Matériel de transport	QH	377	QI	995	QJ	534	QK	839
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	54 214	QM	34 611	QN		QO	88 825
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		<b>QU</b>	<b>83 977</b>	<b>QV</b>	<b>43 442</b>	<b>QW</b>	<b>534</b>	<b>QX</b>	<b>126 885</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		<b>QN</b>	<b>211 954</b>	<b>QP</b>	<b>122 291</b>	<b>QQ</b>	<b>534</b>	<b>QR</b>	<b>333 711</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7	42 286	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	42 286
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>42 286</b>	<b>RX</b>		<b>RY</b>		<b>RZ</b>		<b>SB</b>		<b>SC</b>		<b>SD</b>	<b>42 286</b>
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>		<b>X3</b>		<b>X4</b>		<b>X5</b>		<b>X6</b>		<b>X7</b>		<b>X8</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
<b>TOTAL III</b>														
<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>NP</b>	<b>42 286</b>	<b>NQ</b>		<b>NR</b>		<b>NS</b>		<b>NT</b>		<b>NU</b>		<b>NV</b>	<b>42 286</b>
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	<b>NW</b>	<b>42 286</b>			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	<b>NY</b>			<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	<b>NZ</b>				<b>42 286</b>

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL MEDIALE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	169 820	TM	42 286	TN	TO	212 107
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	<b>TOTAL I</b>	3Z	169 820	TS	42 286	TT	TU	212 107
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	50 000	5W	5X	5Y	50 000	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	50 000	TV	TW	TX	50 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9		
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6 032	6U	6V	6W	6 032	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	311 979	6Y	6Z	7A	311 979	
	<b>TOTAL III</b>	7B	318 011	TY	TZ	UA	318 011	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	537 832	UB	42 286	UC	UD	580 118
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH				
	- financières	UG	UH	UI				
	- exceptionnelles	UJ	42 286	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SARL MEDIALE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	900	UV	900	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	809 798		809 798					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	7 022		7 022					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	39 918		39 918					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	5 023 943		5 023 943					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	13 523		13 523					
	Charges constatées d'avance		VS	8 861		8 861					
	<b>TOTAUX</b>			VT	5 903 965	VU	5 903 965	VV			
	RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 786		7 786						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	6 098 913		4 377 859		1 721 054				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	212 673		212 673						
Personnel et comptes rattachés		8C	49 733		49 733						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	90 067		90 067						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	160 840		160 840						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	159 275		159 275						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 509		9 509						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	68 730		68 730						
Groupe et associés (2)		VI	5 262 757		0		5 262 757				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	68 290		68 290						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	12 188 573	VZ	5 204 763		6 983 811			
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 282 921	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	889 201		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 278 139	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 20 228 610.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 917 919.17 Euros et dégageant un bénéfice de 1 119 770.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours du présent exercice.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	25.0000	24 145			24 145

Un apport de titres a été réalisé en 2017 et a donné lieu à la constatation d'une prime d'apport de 1.742.250 euros.

Les frais d'acquisition de titres ont donné lieu à un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques ERP	244 021	25.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	8 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 et 4 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	330 960
Total	330 960

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 786
Emprunts et dettes financières diverses	30 051
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 572
Dettes fiscales et sociales	71 704
Total	144 112

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 861
Total	8 861

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	12
Total	18

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.000 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 106 144
Total	6 106 144

Nantissement des titres ASM, ILEX PARIS, ILEX TOULON, 2MA, ILEX MONTPELLIER, ILEX LORRAINE, ONLYFT

**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		8 402 358
Cautions solidaire BPM emprunt Ilex06	191 358	
NANTISSEMENT ILEX SCEAUX	729 000	
NANTISSEMENT ILEX LORRAINE	2 000 000	
NANTISSEMENT 2MA	2 400 000	
NANTISSEMENT TOULON	200 000	
NANTISSEMENT ILEX MONTPELLIER	1 002 000	
NANTISSEMENT ONLYFT	1 880 000	
Total (1)		8 402 358
(1) Dont concernant les filiales		8 211 000
Dont engagements assortis de sûretés réelles		8 211 000

**Engagements reçus**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ABANDONS CREANCES AVEC RETOUR A MEILLEUR FORTUNE	1 238 000
Total	1 238 000

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ILEX 06	3 564 410	99.58	673 854
- SAS ILEX 13	525 361	93.00	198 554
- SARL ILEX AVIGNON	41 044	85.00	13 948
- SAS ILEX TOULON	6 117	100.00	-8 093
- SAM ILEX MONACO	-714 486	99.00	-656 249
- SAS ASM	260 606	99.99	52 240
- SAS ILEX SCEAUX	215 275	100.00	-474 806
- SAS SIMPA	1 011 050	91.94	207 086
- SAS ILEX FREJUS	378 046	92.86	56 998
- SARL ILEX CENTER PARC	10 410	100.00	3 437
- SCI ILEX CENTER	-399 878	95.00	
- SARL MECALEX	-362 873	100.00	-48 541
- SAS ILEX LORRAINE	547 920	93.00	162 712
- SAS FRANCE TECHNOLOGIE ASCENSEUR	11 412	51.00	112
- 2MA	967 467	100.00	89 503
- ILEX DAKAR	1 612	60.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SARL ILEX GAP	-234 887	34.00	-77 663
- SCI THEA	-25 725	50.00	-26 725
- ONLYFT (EX. ILEX LYON)	485 761	100.00	200 498
- SIMPA TOULOUSE	68 293	10.00	12 119
- ILEX MONTPELLIER	349 848	100.00	116 669
- ILEX BORDEAUX	124 903	30.00	46 136
- ILEX PERPIGNAN	975 335	25.00	228 779
- ILEX TOULOUSE	594 682	10.00	177 759
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			